



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 30 juin 2016

Conseillers communautaires en exercice : 111

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h00.

Étaient présents : **Avanne-Aveney :** M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.5), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 1.1.2), M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.2), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.2), M. Abdel GHEZALI (jusqu'au 4.3), Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (à partir 1.2.4), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.1.5), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.2), M. Rémi STAHL (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 7.4) **Beure :** M. Philippe CHANEY (jusqu'au 1.2.3) **Braillans :** M. Alain BLESSEMILLE **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT (jusqu'au 7.2) **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **François :** Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) **Gennes :** M. Alain CUENOT (suppléant de Mme Thérèse ROBERT) **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **La Vèze :** Mme Catherine CUNET (jusqu'au 5.5) **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'à 1.2.3) **Les Auxons :** M. Jacques CANAL (suppléant de M. Serge RUTKOWSKI) **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS (jusqu'au 7.4) **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 5.7) **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Novillars :** M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 1.2.5) **Osselle-Routelle :** M. Daniel CUCHE **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Mme Annie SALOMEZ (suppléante de M. Jean-Marc BOUSSET) **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Saône :** M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Alain LORIGUET **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.2)

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Besançon :** M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Guericq CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Myriam EL YASSA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Pugey :** M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : Emile BRIOT, Pascal CURIE, Yves-Michel DAHOUI, M. DALPHIN, Cyril DEVESA (jusqu'au 1.1.1), Myriam EL YASSA, Jacques GROSPERRIN (à partir du 1.1.2), Myriam LEMERCIER (jusqu'au 1.2.3), Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.6), Michel OMOURI, Yannick POUJET (jusqu'au 4.3), Rosa REBRAB, Rémi STAHL (jusqu'au 0.6), Marie ZEHAF (à partir du 2.1), Gilbert GAVIGNET.

Mandataires : Elsa MAILLOT, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, C. WERTHE, Anne VIGNOT (jusqu'au 1.1.1), Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.2), Danielle DARD (jusqu'au 1.2.3), Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.6), Sophie PESEUX, Abdel GHEZALI (jusqu'au 4.3), Patrick BONTEMPS, Claudine CAULET (jusqu'au 0.6), Michel LOYAT (à partir du 2.1), Bernard GAVIGNET.

Délibération n°2016/003257

Rapport n°1.1.5 - Décision Modificative n°1 - 2016

Décision Modificative n°1 - 2016

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Lors du vote du BP 2016 le 31 mars dernier, l'Agglomération a décidé de s'engager dans un effort d'investissement exceptionnel sur le mandat.

Cet objectif volontariste se traduit par une actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement, qui s'articule étroitement avec la Décision modificative n°1, celle-ci permettant notamment d'intégrer les premiers ajustements des crédits d'investissement prévus au PPIF actualisé. La révision du PPIF s'articule également avec la reprise des résultats effectuée à la présente décision modificative, l'utilisation progressive de ceux-ci permettant l'effort d'investissement, conformément à la prospective présentée lors du vote du BP.

Le rapport présente donc le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement actualisé, qui prévoit la déclinaison des projets à l'horizon 2020, ainsi que les propositions relatives à la décision modificative n°1.

Partie I - Révision du Programme Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF) 2016-2020

Lors du vote du BP 2016 le 31 mars dernier, l'Agglomération a décidé de s'engager dans un effort d'investissement exceptionnel sur le mandat.

Ce sont ainsi **77 M€** qui seront investis sur le budget principal (et donc hors transports, déchets, CRR et budgets annexes de zones) au cours de la période 2016-2019, soit 17 M€ de plus que prévu initialement, et **92 M€** au cours de la période 2016-2020. Le retour à un niveau « long terme » d'investissement (15 M€ par an) s'opérera à l'issue, soit à partir de 2020.

Cette augmentation de l'effort d'investissement sur une période de 4 ans vise à contribuer activement au dynamisme et au développement du territoire communautaire, à travers la construction d'équipements et d'aménagements porteurs d'avenir, et répondant aux grandes priorités de politiques publiques du mandat, à savoir :

- l'aide aux communes dans le cadre d'un projet global de renforcement de la solidarité communautaire,
- l'attractivité du territoire, le développement durable et la qualité de vie,
- le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche,
- l'habitat,
- le développement des usages numériques.

Le Programme pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF) proposé constitue également, très concrètement, un soutien à l'activité économique, aux entreprises et à l'emploi.

Ce programme d'investissement particulièrement ambitieux est rendu possible, conformément à la prospective, par l'utilisation progressive des excédents exceptionnels de ces 2 dernières années.

Il se fera sans dégradation de la sécurité financière de la Communauté d'Agglomération, à travers le respect des indicateurs de pilotage budgétaire confirmés lors du débat d'orientations budgétaires, à savoir :

- le maintien d'une épargne nette au-delà de 8 M€ pour le budget principal,
- et une capacité de désendettement maîtrisée, inférieure à 7 ans en budget consolidé en fin de période.

Il nécessitera, pour ce faire, le respect du plan de marche fiscal adopté en 2015 également rappelé lors des orientations budgétaires 2016, avec en parallèle un renforcement des efforts de gestion, notamment en termes de maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement.

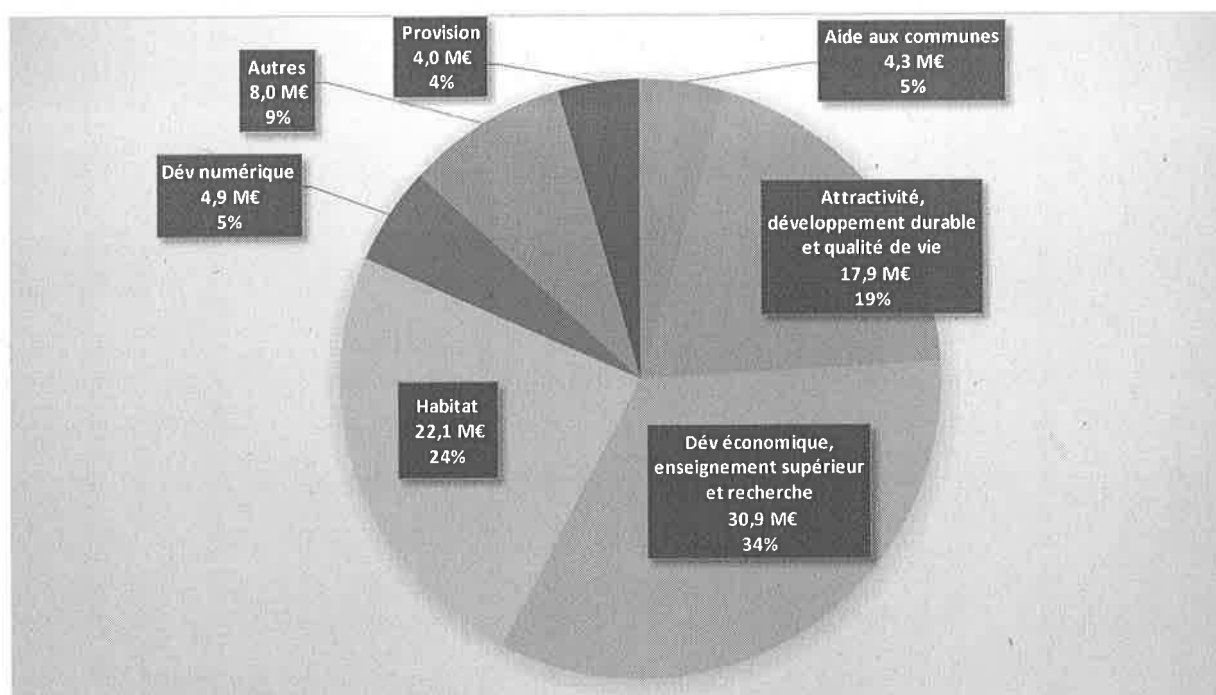
Cet objectif volontariste en investissement se traduit par une actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF), soumis à examen, et dont le détail figure en annexe I du présent rapport.

Celui-ci constitue une déclinaison opérationnelle de l'ambition des élus communautaires en procédant à une affectation par opération de l'intégralité des 92 M€ d'investissement prévus sur la période 2016-2020 (moyennant une provision de 1 M€ par an pour faire face aux nécessaires ajustements en cours de réalisation).

Il intègre des opérations d'envergure qui seront réalisées ou initiées sur le mandat, telles que la bibliothèque universitaire - bibliothèque d'agglomération, la maison des chercheurs, ou encore le schéma aquatique.

Il traduit ainsi la réalisation de grands projets d'investissement sur le mandat, dans un objectif de renforcement à la fois du rayonnement du territoire et de la dynamique communautaires.

L'affectation du PPIF actualisé 2016-2020 par grandes priorités politiques :



La DMI proposée en deuxième partie permet d'ores et déjà de prendre en compte certains ajustements de crédits liés à l'actualisation du PPIF.

Partie II - Décision Modificative n°1 de 2016

La DMI 2016 est établie dans le respect du cadrage budgétaire fixé dans le cadre de la prospective financière et le PPIF.

Elle intègre la reprise des résultats 2015, avec **une utilisation progressive des excédents dégagés pour financer l'effort supplémentaire d'investissement réalisé sur le mandat.**

Elle prend par ailleurs en compte :

- les ajustements nécessaires des prévisions de recettes fiscales et des dotations suite aux notifications reçues depuis le vote du budget primitif,
- les impacts financiers des transferts / créations de services communs,
- des ajustements de dépenses, en fonction notamment de l'état d'avancement des différentes opérations d'investissement, en privilégiant prioritairement une logique de redéploiement de crédits.

I. Budget principal

A/ Affectation des résultats 2015 et financement des restes à réaliser

Suite à l'étude du compte administratif 2015, au calcul des résultats définitifs 2015 et à la confirmation de leurs modalités d'affectation, il convient d'affecter les résultats.

Ainsi, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à **5 773 294,81 €**. Il se compose du résultat de clôture déficitaire en investissement en 2015 (- 4 155 791,71 €) et du besoin de financement des restes à réaliser (1 617 503,07 €).

Le solde de l'excédent 2015 est pour sa part affecté à la section de fonctionnement pour **16 757 607,98 €**.

La ventilation par chapitre de ces résultats et restes à réaliser est la suivante :

Recettes de fonctionnement en 002	+ 16 757 607,98 €
Dépenses d'investissement en 001	+ 4 155 791,74 €
Recettes d'investissement en 10	+ 5 773 294,81 €
Dépenses d'investissement en 20	+ 197 133,09 €
Dépenses d'investissement en 204	+ 977 591,09 €
Dépenses d'investissement en 21	+ 448 571,05 €
Dépenses d'investissement en 23	+ 3672,00 €
Recettes d'investissement en 13	+ 8 278,00 €

B/ Ajustement des recettes fiscales et des dotations d'Etat

I. L'actualisation de la fiscalité suite à la transmission des bases prévisionnelles

Au vu de l'état 1259, notifiant les bases et produits prévisionnels 2016 de la fiscalité du Grand Besançon et des mesures d'exonération sur la taxe d'habitation et la taxe foncière votées en Loi de Finances pour 2016, le produit de fiscalité prévisionnelle 2016, intégrant les taux votés en Conseil Communautaire du 31 mars dernier, est actualisé à 63 M€ (pour mémoire : la prévision de BP 2016 est égale à 62,4 M€).

Fiscalité	CA 2015	BP 2016	DM I	Total budget 2016	Evolution budget 2016 / CA 2015 (%)	Evolution budget 2016 / CA 2015 (€)
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17 983 639	18 294 783	237 669	18 532 452	3%	548 813
Taxe d'habitation (TH)	26 678 725	26 949 201	-158 357	26 790 844	0%	112 119
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17 578	17 576	255	17 831	1%	253
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti	170 833	170 833	273	171 106	0%	273
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 732 691	2 374 221	-34 596	2 339 625	35%	606 934
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	11 521 502	11 002 676	430 796	11 433 472	-1%	-88 030
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	609 053	615 144	11	615 155	1%	6 102
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	2 978 547	2 978 547	91 462	3 070 009	3%	91 462
Total hors rôles supplémentaires	61 692 568	62 402 981	567 513	62 970 494	2%	1 277 926

Recettes de fonctionnement en 73

+ 567 513 €

Les bases de CFE ont augmenté de 2,30 % entre 2015 et 2016 en raison d'un bon dynamisme économique sur le territoire communautaire. La prévision inscrite au BP 2016 tablait sur une progression prudente des bases à hauteur de 1 % au regard de la faible progression de 2015 (0,62 %). Concernant la Taxe d'habitation, l'impact des mesures d'exonération votées en Loi de Finance pour 2016 ayant pour effet de prolonger de deux années les exonérations accordées aux contribuables de condition modeste n'a pu être précisément calculé pour le BP 2016. La prévision est ainsi ajustée en DMI suite aux précisions données par l'administration fiscale et au vu des nouvelles simulations calculées depuis.

Les bases de foncier bâti évoluent quant à elles de seulement 1 % entre 2015 et 2016 soit au niveau de la revalorisation forfaitaire annuelle. La progression physique des bases prévue à hauteur de 2,24 % au BP 2016 est annulée par l'effet des mesures d'exonération votées en Loi de Finance pour 2016 ayant un impact direct sur bases 2016.

Enfin la CVAE est en nette progression par rapport à la prévision du BP 2016 qui prévoyait une baisse de - 4,5 % par rapport à 2015 selon les indications données par l'administration fiscale alors qu'elle n'est en baisse que de - 0,76 %.

2. L'actualisation des allocations compensatrices

L'Etat, pour la plupart des exonérations et abattements qu'il accorde, prévoit le versement de compensations. Le montant des allocations compensatrices de CFE, CVAE, TH et TF pour 2016 s'élève à 1 286 030 €, contre 1 415 091 € en 2015. Celui-ci marque ainsi une baisse de plus de 9 % par rapport à 2015, s'expliquant par un mécanisme d'ajustement des concours de l'Etat par le biais des allocations compensatrices.

Allocations compensatrices et péréquation	CA 2015	BP 2016	DM I	Total budget 2016	Evolution budget 2016 / CA 2015 (%)	Evolution budget 2016 / CA 2015 (€)
Allocations compensatrices de CET (CFE et CVAE)	88 940	211 000	-13 728	197 272	122%	108 332
Allocations compensatrices de taxe d'habitation	1 320 828	1 079 000	-4 025	1 074 975	-19%	-245 853
Allocations compensatrices de taxes foncières	5 373	0	13 783	13 783	157%	8 410
TOTAL	1 415 141	1 290 000	-3 970	1 286 030	-9%	-129 111

Recettes de fonctionnement en 74

- 3 970 €

3. Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Le montant de la DGF 2016 a été publié par la DGCL le 1^{er} avril 2016.

La DGF 2016 s'élève ainsi à 18 106 774 €, soit - 302 226 € par rapport aux estimations du BP 2016. L'essentiel de cette variation concerne la dotation d'intercommunalité (- 382 K€) en lien avec les évolutions d'organisations intercommunales significatives au niveau national (communautés urbaines, métropoles...).

Recettes de fonctionnement en 74

- 302 226 €

Pour rappel, en 2013 la DGF s'élevait à 23 054 657€, à 21 892 324 € en 2014, et en 2015 à 20 451 193 €. En 2016, après ajustements en DM I, la DGF se monte à 18 106 774 €, soit une baisse entre 2015 et 2016 de 2,3 M€.

C/ Opérations de régularisation

1. Gestion de la TVA sur la pépinière de Palente

Une régularisation du montage de TVA appliqué à l'opération pépinière de Palente est nécessaire, ladite opération ne devant pas être assujettie à TVA car gérée par une délégation de service public. Dès lors, il y a lieu de réintégrer la TVA dans le budget de la collectivité, avec une inscription en dépense de 185 540 €.

Dépenses de fonctionnement en 011	176 531 €
Dépenses d'investissement en 21	9 007 €
Dépense de fonctionnement en 67	1 €
Recette de fonctionnement en 77	1 €
Recette de fonctionnement en 75	6 625 €

2. Annulation de rattachement et ajustement des crédits dédiés aux annulations de titres sur exercices antérieurs

Le suivi des rattachements est effectué tout au long de l'année. Une inscription de crédits à hauteur de 5 400 € est intégrée au projet de DM I en vue de l'annulation des rattachements des recettes 2015 qui n'ont pu être soldés.

Dépenses de fonctionnement en 65	+ 5 400 €
----------------------------------	-----------

Il est par ailleurs proposé d'inscrire une enveloppe de 5 000 € afin de faire face à d'éventuelles annulations sur exercices antérieurs d'ici fin 2016.

Dépenses de fonctionnement en 67	+ 5 000 €
----------------------------------	-----------

D/ Transferts de compétences et création de services communs

Le Grand Besançon intégrera en juillet de nouveaux services communs, à savoir la Mission Accompagnement Transferts, le Directeur Général Adjoint des Services Techniques, la Directrice Générale Adjointe de la Culture et du Tourisme, le chargé de mission de la Direction générale, les assistantes de la direction générale, ainsi que le Service Approvisionnement et Magasins.

Dans ce cadre, un crédit en dépense de 700 K€ est inscrit au chapitre 012 pour les dépenses de personnel nouvellement intégrés à l'Agglomération, auxquels s'ajoutent 14 K€ de dépenses et 17 K€ de moindres recettes (refacturation au CCAS) au titre de l'ajustement du coût des services déjà mutualisés en fonction du CA 2015 définitif.

Une inscription de crédits sur le chapitre 011, à hauteur de 35 716 €, correspond par ailleurs à la refacturation des frais liés (notamment des locaux occupés par les services nouvellement mutualisés) et aux ajustements des coûts définitifs connus avec le CA 2015.

Dépenses de fonctionnement en 012	+ 714 090 €
Dépenses de fonctionnement en 011	+ 35 716 €
Recettes de fonctionnement en 70	- 16 613 €

Rappelons que les impacts financiers (charges de personnel, charges indirectes, crédits opérationnels) sont compensés, pour tout ou partie, selon la nature du service (transfert, service commun...) par la Ville de Besançon, à travers une diminution de son attribution de compensation (AC), soit une augmentation de son AC négative. Cette AC constitue désormais une recette pour l'Agglomération, actée par la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées).

Cette recette augmente de 651 186 € dans le cadre de la DMI, compte tenu principalement :

- des mutualisations supplémentaires à compter du 1^{er} juillet 2016 ci-dessus mentionnées (+ 598 K€),
- de l'ajustement du coût des services déjà communs sur les coûts réels basés sur le CA 2015 (au lieu du prévisionnel 2015 au BP) : + 53 K€.

Recette de fonctionnement en 73	651 186 €
---------------------------------	-----------

E/ Les nouvelles dépenses des commissions

I. Commission I : Administration générale

a/ Salon littéraire

Depuis 2002, date de sa première édition, le salon du livre « Les Mots Doubs » s'est inscrit dans le paysage et le calendrier annuel littéraire français.

Cette manifestation, considérée comme le 6^{ème} salon du livre au niveau national, est idéalement placée en septembre, en cohérence avec la rentrée littéraire ; elle constitue un rendez-vous incontournable en termes de notoriété mais aussi d'animation pour Besançon.

Dans un contexte de concurrence entre les territoires et de réforme territoriale, ce type d'événement constitue un marqueur fort pour le Grand Besançon et permet de faire rayonner l'agglomération en attirant un public spécifique et en générant des retombées presse importantes.

Suite à la décision du Département d'annuler cette manifestation, un collectif d'acteurs bisontins s'est immédiatement mobilisé autour de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de la Ville de Besançon pour créer un nouvel événement littéraire à Besançon.

Cet événement littéraire se déroulera les 16, 17 et 18 septembre 2016. Il se tiendra dans les rues de la ville (en différents sites de la Boucle), portera une identité renouvelée, dans un format fondé sur la proximité des auteurs et des lecteurs, grâce à de nombreuses animations (lectures, conférences, débats, dédicaces...).

Compétent dans le domaine culturel et acteur du rayonnement et de l'attractivité du territoire, le Grand Besançon a décidé d'être le principal porteur de ce nouveau projet et souhaite assurer une large part du financement ; considérant l'intérêt de la manifestation, cet effort financier est essentiel.

Le coût net de cette opération, financé sur l'excédent en 2016 et par redéploiement de crédits à partir de 2017, est estimé à 155 K€ pour le Grand Besançon, compte tenu d'un plan de financement intégrant une participation de la Ville de Besançon (50 K€) et de plusieurs demandes de subvention et recherches de mécénat en cours. S'y ajouteront par ailleurs des prestations en nature.

Dépenses de fonctionnement en 011	+ 245 000 €
Recettes de fonctionnement en 70	+ 90 000 €

b/ Documentation

Le service Documentation gère des lignes de crédits sur les budgets des deux collectivités. Suite aux mouvements du début 2016, il s'agit de constater l'augmentation des dépenses communes relatives aux nouveaux services mutualisés à l'Agglomération (Administration générale, Finances, Performance, Direction générale, etc.), qui seront ensuite intégrés dans les flux de mutualisation réciproques.

Dépenses de fonctionnement en 011	+ 7 900 €
-----------------------------------	-----------

c/ Assurance

Les crédits d'assurance doivent être réévalués de 7 100 € afin de tenir compte à la fois de l'impact des transferts de personnels (augmentation de la prime d'assurance responsabilité civile de la CAGB) et du montant désormais connu de l'appel de cotisation 2016 pour la flotte automobile (10 965 €).

Dépenses de fonctionnement en 011	+ 7 100 €
-----------------------------------	-----------

d/ Aide aux communes

Dans le cadre de son dispositif d'Aide aux communes, le Grand Besançon souhaite mettre à la disposition des communes adhérentes au dispositif, un parc de matériel partagé pour l'organisation de manifestations : chaises, tables, barrières, grilles caddies, Vitabri, podium...

Pour l'année 2016, il est prévu l'acquisition de matériel pour un montant de 50 000 €. Le fonctionnement de ce dispositif est assuré par du personnel financé par les communes adhérentes au dispositif de services communs d'aide aux communes.

Dépenses d'investissement en 21	+50 000 €
Dépenses de fonctionnement en 012	+33 200 €
Recettes de fonctionnement en 70	+50 000 €

e/ Accueil de jour Pirey (Aide aux communes)

La commune de Pirey accueille depuis 2008 dans sa maison des associations, l'association d'aide à domicile ELIAD pour l'accueil de jour de personnes dépendantes et/ou malades d'Alzheimer. Les locaux de l'ancienne école ne semblent aujourd'hui plus adaptés à l'accueil des bénéficiaires et la cohabitation entre les activités associatives et l'accueil de jour se révèle parfois délicate. Aussi, la commune de Pirey a-t-elle décidé de construire une maison entièrement dédiée à l'accueil de jour de personnes très dépendantes et/ou malades d'Alzheimer.

Il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 100 000 € pour la réalisation de ce projet au regard de sa nécessité pour le territoire et de l'investissement consenti par la commune.

Dépenses d'investissement en 204	+100 000 €
----------------------------------	------------

f/ Sécurisation des locaux de la City

La finalisation de l'étude pour l'amélioration du système de sécurisation des locaux de La City est en cours. Elle prévoit un besoin de crédits d'investissement de 66 K€, pour le renforcement du contrôle d'accès, un système anti intrusion et la mise en place d'une vidéosurveillance. La sécurisation des locaux engendre également des dépenses de fonctionnement pour le contrat de surveillance.

Dépenses d'investissement en 21	+ 66 000 €
Dépenses de fonctionnement en 011	+ 2 000 €

g/ Services communs (TIC)

A la suite d'un état des lieux global du système d'information, dressé entre la fin d'année 2015 et les premiers mois de l'année 2016, il est proposé d'accélérer le renouvellement d'une partie importante du socle matériel et logiciel du système d'information et le remplacement des systèmes centraux (serveurs, baies de disques pour stocker l'information, solution de sauvegarde). L'objectif est de garantir la sécurité et le niveau de service attendu des systèmes d'information.

Pour ce faire, un abondement de crédit de 500 K€ est intégré au projet de DMI.

Une enveloppe de 330 K€ est par ailleurs prévue dans le cadre de plusieurs projets : évolution des installations téléphoniques (200 K€), enrichissement des informations géographiques et fonctionnalités du système d'information géographique, développement des applications mobiles-smartphones, ouverture des données publiques locales - opendata -, et migration d'un logiciel.

S'agissant de services communs, ces inscriptions en dépenses donnent lieu à une participation de la Ville et du CCAS, à hauteur respectivement de 441 K€ et 64 K€.

Dépenses d'investissement en 21	+830 000 €
Recettes d'investissement en 13	+506 300 €

2. Commission 3 : Economie, Emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

a/ Mission Locale

Les loyers des premier et deuxième trimestres 2016 ont été payés par la CAGB. Pour le deuxième semestre, une subvention de 62 500 €, par redéploiement de crédits depuis la ligne de loyers, sera versée à la Mission Locale pour lui permettre de régler directement les loyers au bailleur AKTYA.

Par ailleurs, la subvention sera abondée de 20 000 € en 2016 pour permettre à la Mission Locale de financer des travaux de mise en conformité des locaux.

Dépenses de fonctionnement 011	- 62 500 €
Dépenses de fonctionnement 65	+ 62 500 €
Dépenses de fonctionnement 65	+ 20 000 €

b/ COMUE 2^{ème} phase

Il est proposé l'inscription en DMI d'un fonds de concours à la Ville de Besançon pour la rénovation, dont elle assure la maîtrise d'ouvrage, des locaux ex-CNRS pour l'accueil de l'ensemble de l'équipe de la COMUE, qui pilotera notamment la mise en œuvre du projet national I-SITE (40 personnes). L'ouverture est prévue en septembre 2016.

Sur la base d'un coût HT de l'opération de 750 K€, et d'une participation de 100 K€ de l'Etat désormais acquise (au titre du Fonds de soutien à l'investissement local), le fonds de concours de la CAGB est porté à 325 K€ (à parité avec le coût net supporté par la Ville de Besançon).

D'autres partenaires ont été sollicités (Région, CD25), ce qui en cas de réponse positive devrait permettre de diminuer le montant restant à la charge de la CAGB et de la Ville.

Dépenses d'investissement 204	+ 325 000 €
-------------------------------	-------------

c/ Temis Santé Haut du Chazal

Lors du BP 2016, des crédits ont été inscrits au titre de rachats de voirie. L'intervention de la CAGB prenant la forme d'une participation d'équilibre à l'opération implique un changement de chapitre budgétaire.

Dépenses d'investissement 21	-1 100 000 €
Dépenses d'investissement 204	+1 100 000 €

Par ailleurs, 180 K€, dont 150 K€ de redéploiements, sont sollicités au titre de la participation de l'Agglomération sur le 2^{ème} accès à la ZAC des Hauts du Chazal (carrefour RD11).

Dépenses d'investissement 204	+ 150 000€
Dépenses d'investissement 23	-150 000 €
Dépenses d'investissement 204	+ 30 000 €

Enfin les participations au titre de l'eau, de l'assainissement, mais également du chauffage urbain doivent être ajustées pour tenir compte des travaux effectués. Elles représenteront 813 000 € en 2016, soit un abondement de 488 000 €.

Dépenses d'investissement 204	+ 488 000 €
-------------------------------	-------------

d/ Pépinière Palente - Installation de « Cuisine mode d'emploi »

Des travaux ont d'ores et déjà été réalisés pour l'installation de « Cuisine mode d'emploi », école de la deuxième chance au sein des anciens locaux LIP. D'autres sont encore à réaliser sur la pépinière de Palente : abris, dallage, canalisation gaz. Un redéploiement de crédits est proposé.

Dépenses d'investissement 21	+ 20 000 €
Dépenses de fonctionnement 65	- 20 000 €

e/ Requalification des zones

En application de la loi NOTRe, les zones d'activités économiques communales ont vocation à être transférées au Grand Besançon. Afin d'évaluer précisément les contours de ce transfert en termes d'impact technique et financier, il est nécessaire de mener à la fois un audit financier et une analyse technique détaillée de chaque zone identifiée.

Un crédit d'études de 150 K€ est ainsi prévu, qui permettra à la fois de réaliser, en pleine objectivité, un état des lieux détaillé, et de disposer d'une expertise à la fois financière et technique de chaque zone ainsi que d'un accompagnement global du processus de transfert des zones.

Dépenses de fonctionnement 011	+150 000 €
--------------------------------	------------

f/ Service de la zone franche urbaine (ZFU)

Actuellement locataire au 4 rue du Luxembourg, le Service de la ZFU intégrera dans le courant du deuxième trimestre les locaux de l'espace publique numérique situé au 10 rue Picasso (Centre d'Affaires des fabriques) (ex Douanes).

En accompagnement de son installation dans ces nouveaux locaux, il est proposé d'acquérir du nouveau mobilier (les bureaux actuels étant très anciens, voire vétustes) et de mettre en place un système d'accès sécurisé des bureaux, par redéploiement de crédits.

Dépenses d'investissement 21	+ 20 000 €
Dépenses de fonctionnement 011	- 20 000 €

3. Commission 4 : Environnement durable

a/ Fonds Centre de village

Trois projets ont déjà été soutenus en 2016 dans le cadre du fonds « Centres de village » pour un montant de 91 K€ sur une enveloppe de 120 K€ votée au BP 2016. De nouveaux projets communaux vont être prochainement soumis aux instances du Grand Besançon, notamment des projets de voiries, création de places, rénovation de patrimoine ou aménagement de vergers, impactant l'enveloppe fonds « Centres de village » du budget Environnement. Pour permettre d'accompagner ces nouveaux projets, il est donc proposé exceptionnellement une enveloppe supplémentaire de 100 K€.

Dépenses d'investissement en 204	+ 100 000 €
----------------------------------	-------------

b/ Pépinière maraîchère

Des aménagements complémentaires s'avèrent nécessaires au bon fonctionnement de la pépinière maraîchère. Ceux-ci consistent en la mise en place d'un revêtement perméable, l'adaptation du point de vente (avec la création d'un préau extérieur) et la réalisation d'une porte entre deux serres pour mutualiser le chauffage, et la fin de la plantation des haies.

Dépenses d'investissement en 21	+ 40 000 €
---------------------------------	------------

4. Commission 5 : Habitat, Politique de la Ville et gens du voyage

a/ Contrat de Ville - Protocole de préfiguration du NPNRU

Le protocole de préfiguration du NPNRU est une phase préparatoire (de 18 mois) à l'élaboration de la future convention plus opérationnelle ANRU. Toutes les opérations inscrites dans le protocole seront engagées en 2016.

Les crédits inscrits mais non utilisés en 2015 n'ayant pas pu faire l'objet de restes à réaliser faute d'engagement juridique, il convient de réinscrire en DMI (à défaut de l'avoir prévu au budget primitif) les crédits correspondants, soit 226 K€.

Il s'avère par ailleurs qu'aucune recette ne pourra être perçue en 2016 compte tenu du calendrier des réalisations. L'inscription des recettes attendues, soit 134 K€, doit ainsi être repoussée sur l'exercice 2017.

Dépenses d'investissement en 21	+ 226 000 €
Recettes d'investissement en 13	- 134 500 €

b/ Gens du voyage

A la fin du marché de gestion des aires, le 31 janvier 2016, il a pu être constaté des manquements du prestataire (VAGO) aux obligations de travaux d'entretien, de maintenance et de petites réparations (travaux d'électricité, de plomberie et de métallerie).

Ainsi, le Grand Besançon est-il amené à prendre en charge les coûts de réparation correspondants (34 500 €) dont il demandera ensuite le remboursement intégral au prestataire.

Dépenses de fonctionnement en 011	+ 34 500 €
Recettes de fonctionnement en 77	+ 34 500 €

5. Commission 7 : Cadre de vie, tourisme, sport

a/ Port fluvial d'agglomération

Les bras d'amarrage installés à Deluz (préférés aux catways en 2009 pour des questions d'économie budgétaire) ne sont à l'usage pas adaptés à l'accueil des plaisanciers (plaintes récurrentes au regard de la difficulté à accéder au quai depuis certains bateaux). Aussi pour des raisons de sécurité, la mise en place de catways s'est avérée nécessaire et a été pour partie programmée sur 2016 dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle consacrée à l'entretien du port.

Parallèlement, le loueur Locaboat s'installera à Deluz pour la saison touristique 2016 (avril à octobre) sous forme d'un bateau accueil-bureau et cinq bateaux à la location. La CAGB s'est dans ce cadre engagée à louer six emplacements à Locaboat, qui sollicite la mise en place de catways pour également sécuriser l'accès de la clientèle aux embarcations.

Aussi, est-il proposé une inscription de 6 000 € en vue du changement de tous les bras d'amarrage en une seule fois, permettant de sécuriser complètement la halte et d'accueillir le loueur Locaboat dans des conditions satisfaisantes.

Dépenses d'investissement 21	+ 6 000 €
------------------------------	-----------

Il a été constaté un écoulement progressif du sable constituant le quai de la halte de Deluz, si bien que certaines bornes eau et électricité s'enfoncent dans le sol ou penchent vers la rivière.

La commune de Deluz ayant fait part de ses inquiétudes à ce sujet auprès de la CAGB lors d'un épisode pluvieux en 2015, le service technique a depuis procédé régulièrement à un remblaiement via du sable mais son écoulement continue et sur le long terme cette solution n'est pas satisfaisante.

Sur la base d'une étude technique qui aboutit à l'intérêt de mettre en place un platelage bois pour solutionner définitivement ce problème, il est proposé l'inscription d'un crédit de 25 000 €.

Dépenses d'investissement 21	+ 25 000 €
------------------------------	------------

F/ Nouvel équilibre du budget principal

1. Annulation du recours à l'emprunt

Le BP 2016 prévoyait un recours à l'emprunt de 6,4 M€. Ce besoin de financement par emprunt est annulé en DM I 2016.

Recettes d'investissement I6	- 6 387 810,94 €
------------------------------	------------------

2. Inscriptions de crédits en dépenses imprévues

Les crédits dédiés aux dépenses imprévues sont augmentés de 1 M€ en fonctionnement pour atteindre 1,2 M€ et sont portés à 1 M€ en investissement.

Ces inscriptions de crédits permettront de faire face à des dépenses ou des opérations qui ne peuvent être prévues lors des préparations de phases budgétaires, mais également à couvrir des risques éventuels sur des recettes (VT, CVAE...).

Dépenses de fonctionnement 022	+ 1 000 000 €
Dépenses d'investissement 020	+ 1 000 000 €

3. Création d'une enveloppe pour les projets d'investissement à venir

Une enveloppe d'investissement non encore affectée, d'un montant de 5,97 M€, est intégrée au projet de DM I. Elle pourra être utilisée pour le financement de nouveaux projets au cours de l'année 2016, dans la logique d'actualisation du PPI et de la montée en charge progressive de l'investissement, conformément aux décisions du Conseil Communautaire du 31 mars 2016.

Dépenses d'investissement 20	+ 987 169,68 €
Dépenses d'investissement 204	+ 1 000 000 €
Dépenses d'investissement 21	+ 3 000 000 €
Dépenses d'investissement 23	+ 1 000 000 €

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de 15 418 186,62 €, tandis que le besoin de financement par emprunt est ramené à 0 € (contre 6 387 810,94 € au budget primitif).

BUDGET PRINCIPAL						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	82 491 668,13	2 416 437,36	84 908 105,49	92 840 039,88	17 834 623,98	110 674 663,86
Ordre	9 653 983,00		9 653 983,00	8 953 138,80		8 953 138,80
Virement de section à section	9 647 527,55	15 418 186,62	25 065 714,17			0,00
TOTAL	101 793 178,68	17 834 623,98	119 627 802,66	101 793 178,68	17 834 623,98	119 627 802,66
Section d'investissement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	20 483 353,69	15 183 748,49	35 667 102,18	3 747 171,00	6 153 372,81	9 900 543,81
Ordre	8 953 138,80		8 953 138,80	9 653 983,00		9 653 983,00
Virement de section à section			0,00	9 647 527,55	15 418 186,62	25 065 714,17
Besoin de financement par emprunt				6 387 810,94	-6 387 810,94	0,00
TOTAL	29 436 492,49	15 183 748,49	44 620 240,98	29 436 492,49	15 183 748,49	44 620 240,98

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

II. Budget annexe Transports

A/ Affectation des résultats 2015 et reprise des restes à réaliser d'investissement

Suite à l'étude du compte administratif 2015, au calcul des résultats définitifs 2015, il convient d'affecter les résultats de la façon suivante :

- le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 7 451 316,79 €. Il se compose du résultat de clôture déficitaire en investissement en 2015 (- 7 376 257,96 €) et du besoin de financement des restes à réaliser (75 058,83 €),
- le solde de l'excédent 2015 est affecté à la section de fonctionnement pour 205 333,71 €.

Recettes de fonctionnement en 002	+ 205 333,71 €
Dépenses d'investissement en 001	+ 7 376 257,96 €
Recettes d'investissement en 10	+ 7 451 316,79 €
Dépenses d'investissement en 20	+ 20 850,00 €
Dépenses d'investissement en 21	+ 43 980,00 €
Dépenses d'investissement en 23	+ 10 228,83 €

B/ Les nouvelles dépenses : Créances irrécouvrables

La trésorerie du Grand Besançon propose de constater plusieurs pertes sur créances irrécouvrables. A ce jour, elle a transmis des justificatifs pour des admissions en non-valeur d'un montant de 1 112,50 €, mais en transmettra d'autres au second semestre 2016. Pour cette raison, il est prévu d'augmenter l'enveloppe globale de 5 K€.

Dépenses de fonctionnement en 65	5 000 €
----------------------------------	---------

C/ Nouvel équilibre du budget annexe Transports

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de 200 333,71 €, permettant de diminuer à même hauteur le besoin de financement par emprunt.

La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe n'est ainsi pas modifiée.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	36 598 922,75	5 000,00	36 603 922,75	44 963 271,00	205 333,71	45 168 604,71
Ordre	4 067 529,22		4 067 529,22	253 687,00		253 687,00
Virement de section à section	4 550 506,03	200 333,71	4 750 839,74			0,00
TOTAL	45 216 958,00	205 333,71	45 422 291,71	45 216 958,00	205 333,71	45 422 291,71
Section d'investissement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	35 365 391,16	7 451 316,79	42 816 707,95	11 320 764,00	7 451 316,79	18 772 080,79
Ordre	753 687,00		753 687,00	4 567 529,22		4 567 529,22
Virement de section à section			0,00	4 550 506,03	200 333,71	4 750 839,74
Besoin de financement par emprunt				15 680 278,91	-200 333,71	15 479 945,20
TOTAL	36 119 078,16	7 451 316,79	43 570 394,95	36 119 078,16	7 451 316,79	43 570 394,95

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

III. Budget annexe Déchets

A/ Affectation des résultats 2015 et reprise des restes à réaliser d'investissement

I. Affectation des résultats 2015

Il est rappelé que le budget primitif 2016 du budget annexe Déchets voté le 17 décembre 2015 n'a pas repris par anticipation les résultats 2015. Suite à l'étude du compte administratif 2015, à la définition des résultats définitifs 2015 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de + 1 986 370,57 € en recettes de fonctionnement et de reporter le résultat d'investissement de 2 512 992,73 € en recettes d'investissement.

Recettes de fonctionnement en 002	+ 1 986 370,57 €
Recettes d'investissement en 001	+ 2 512 992,73 €

2. Reprise des restes à réaliser d'investissement

Les restes à réaliser en dépenses, soit 558 357,35 €, sont pris en compte en DM I. Il n'y a pas de restes à réaliser de recettes.

Dépenses d'investissement en 21	+ 558 357,35 €
---------------------------------	----------------

B/ Annulation du recours à l'emprunt inscrit au budget primitive

Il est proposé d'annuler les crédits en recette d'emprunt (713 000 €) ouverts au budget primitif 2016 en financement de la section d'investissement dans l'attente du résultat du compte administratif 2015

Recettes d'investissement en 16	- 713 000,00 €
---------------------------------	----------------

C/ Ouverture de nouveaux crédits opérationnels

Il est proposé d'inscrire la somme de 1 241 635,38 € correspondant au solde disponible de l'excédent d'investissement (après financement des restes à réaliser) sur le projet « matériel de transport ».

Ce projet « matériel de transport » est également abondé pour une somme de 606 370,57 € par affectation partielle de l'excédent de fonctionnement

L'ensemble de ces nouveaux crédits va notamment permettre :

- dans la perspective de la fin du marché actuel de collecte avec la société VEOLIA, d'envisager une autre forme de contrat intégrant une mise à disposition du matériel de collecte au prestataire,
- de poursuivre le plan de renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères.

Dépenses d'investissement en 21	1 848 005,95 €
---------------------------------	----------------

D/ Dépenses imprévues

Les dépenses imprévues de fonctionnement sont abondées dans le respect des limites réglementaires, à savoir 7,5 % des dépenses réelles par section, pour un montant de 1 380 000,00 €.

Dépenses de fonctionnement en 022	+ 1 380 000,00 €
-----------------------------------	------------------

E/ Nouvel équilibre du budget annexe Déchets

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de 606 370,57 €, tandis que le besoin de financement par emprunt est ramené à 0 € (contre 713 000 € au budget primitif).

BUDGET ANNEXE DECHETS						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	18 411 347,00	1 380 000,00	19 791 347,00	19 205 047,00	1 986 370,57	21 191 417,57
Ordre	888 100		888 100,00	96 400,00		96 400,00
Virement de section à section	2 000	606 370,57	608 370,57			0,00
TOTAL	19 301 447,00	1 986 370,57	21 287 817,57	19 301 447,00	1 986 370,57	21 287 817,57
Section d'investissement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	1 506 700,00	2 406 363,30	3 913 063,30	0,00	2 512 992,73	2 512 992,73
Ordre	96 400,00		96 400,00	888 100,00		888 100,00
Virement de section à section				2 000,00	606 370,57	608 370,57
<i>Besoin de financement par emprunt</i>				<i>713 000,00</i>	<i>-713 000,00</i>	0,00
TOTAL	1 603 100,00	2 406 363,30	4 009 463,30	1 603 100,00	2 406 363,30	4 009 463,30

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

IV. Budget annexe CRR

A/ Affectation des résultats 2015 et reprise des restes à réaliser d'investissement

Suite à l'étude du compte administratif 2015, au calcul des résultats définitifs 2015, il convient d'affecter les résultats de la façon suivante :

- le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 1 302 449,60 €. Il se compose du résultat de clôture déficitaire en investissement en 2015 (- 1 258 449,22 €) et du besoin de financement des restes à réaliser (44 000,38 €).
- le solde de l'excédent 2015 est affecté à la section de fonctionnement pour 10 014,49 €.

Recettes de fonctionnement en 002	+ 10 014,49 €
Dépenses d'investissement en 001	+ 1 258 449,22 €
Recettes d'investissement en 10	+ 1 302 449,60 €
Dépenses d'investissement en 21	+ 44 000,38 €

B/ Nouvelles dépenses et recettes du budget annexe

1. Cite des Arts

Dans le cadre du contentieux avec les entreprises HEFI et SOPREMA sur la construction de la Cité des Arts des titres ont été émis en 2015 pour le remboursement des travaux de reprises générés par les fuites en toiture. Ces sommes ne pourront être réclamées aux entreprises qu'à la suite de l'établissement du décompte général, il convient donc d'annuler ces titres de 2015 par un mandat en 2016 et de les réémettre avec le décompte définitif.

Dépenses d'investissement en 23	+ 152 000 €
Recettes d'investissement en 23	+ 152 000 €

2. Créances irrécouvrables

La trésorerie du Grand Besançon propose de constater plusieurs pertes sur créances irrécouvrables. A ce jour, elle a transmis des justificatifs pour des admissions en non-valeur d'un montant de 1 643 €, mais en transmettra d'autres au second semestre 2016. Pour cette raison, il est prévu d'augmenter l'enveloppe globale de 5 K€.

Dépenses de fonctionnement en 65	+ 5 000 €
----------------------------------	-----------

3. Dépenses imprévues

L'ajustement de l'équilibre du budget annexe CRR est réalisé par l'inscription de 5 K€ en dépenses imprévues.

Dépenses de fonctionnement en 022	+ 5 000 €
-----------------------------------	-----------

C/ Nouvel équilibre du budget annexe CRR

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié.

Il n'y a pas de besoin de financement par emprunt.

BUDGET ANNEXE CRR						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	6 078 639,00	10 014,49	6 088 653,49	7 021 984,81	10 014,49	7 031 999,30
Ordre	206 807,00		206 807,00	0,00		0,00
Virement de section à section	736 538,81	0,00	736 538,81			0,00
TOTAL	7 021 984,81	10 014,49	7 031 999,30	7 021 984,81	10 014,49	7 031 999,30
Section d'investissement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	967 344,49	1 454 449,60	2 421 794,09	23 998,68	1 454 449,60	1 478 448,28
Ordre	0,00	0,00	0,00	206 807,00	0,00	206 807,00
Virement de section à section				736 538,81	0,00	736 538,81
Besoin de financement par emprunt				0,00		0,00
TOTAL	967 344,49	1 454 449,60	2 421 794,09	967 344,49	1 454 449,60	2 421 794,09

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

V. Budget annexe du Noret

A/ Affectation des résultats 2015

Suite à l'étude du compte administratif 2015, au calcul des résultats définitifs 2015, il convient d'affecter l'excédent d'investissement de 32 139,10 € en investissement. Celui-ci vient ainsi diminuer l'avance faite par le budget principal.

Recette d'investissement en 001	+ 32 139,10 €
Recettes d'investissement en 16	- 32 139,10 €

B/ Nouvel équilibre du budget annexe Noret

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié.

Il n'y a pas de besoin de financement par emprunt.

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DU NORET						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	324 164,50		324 164,50	84 589,10		84 589,10
Ordre	408 753,60		408 753,60	648 329,00		648 329,00
Virement de section à section	0,00		0,00			0,00
TOTAL	732 918,10	0,00	732 918,10	732 918,10	0,00	732 918,10
Section d'investissement	Dépenses BP 2016	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2016	Recettes DMI	TOTAL
Réel	0,00		0,00	239 575,40		239 575,40
Ordre	648 329,00		648 329,00	408 753,60		408 753,60
Virement de section à section				0,00		0,00
TOTAL	648 329,00	0,00	648 329,00	648 329,00	0,00	648 329,00

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

VI. Evolution du besoin de financement par emprunt (hors emprunt revolving) du budget consolidé du Grand Besançon après DM n°1

Le recours prévisionnel à l'emprunt consolidé est diminué de 7,3 M€ pour atteindre 15,5 M€. Il concerne uniquement le budget annexe Transports.

Besoin de financement par emprunt après DM N°1			
	BP 2016	DM N°1	Total
Budget principal	6 387 811	-6 387 811	0
Budget annexe TRANSPORTS	15 680 279	-200 334	15 479 945
Budget annexe DECHETS	713 000	-713 000	0
Budget annexe CRR	0	0	0
Budget annexe Zone d'activités du Noret	0	0	0
Budget annexe Aménagement des Portes de Vesoul	0	0	0
TOTAL	22 781 090	-7 301 145	15 479 945

A la majorité, 2 contre, 10 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions de Décision Modificative n°1 2016.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à la majorité :

Pour : 85

Contre : 2

Abstentions : 10

Préfecture du Doubs

Reçu le - 7 JUL. 2016



Contrôle de légalité

Annexe I - Présentation par chapitre budgétaire

BUDGET PRINCIPAL					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
011	Charges générales	596 246,36	002	Résultat reporté	16 757 607,98
012	Charges de personnel	747 290,00	70	Produits des services	123 387,00
67	Charges exceptionnelles	10 401,00	73	Impôts et taxes	1 218 699,00
65	Subventions	62 500,00	74	Dotations, subventions et participations	-306 196,00
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	1 000 000,00	75	Autres produits de gestion courante	6 625,00
023	Virement à la section d'investissement	15 418 186,62	77	Produits exceptionnels	34 501,00
TOTAL		17 834 623,98	TOTAL		17 834 623,98
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
20	Immobilisations incorporelles	6 360 302,77	021	Virement de la section de fonctionnement	15 418 186,62
204	Subventions d'équipements versées	3 270 591,09	13	Subventions d'investissement reçues	380 078,00
21	Immobilisations corporelles	393 390,89	10	Dotations, fonds divers et réserves	5 773 294,81
23	Immobilisations en cours	3 672,00	16	Emprunts et dettes assimilées	-6 387 810,94
020	Dépenses imprévues d'investissement	1 000 000,00			
001	Résultat reporté	4 155 791,74			
TOTAL		15 183 748,49	TOTAL		15 183 748,49

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	002	Résultat reporté	205 333,71
023	Virement de section	200 333,71			
TOTAL		205 333,71	TOTAL		205 333,71
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
001	Résultat reporté	7 376 257,96	021	Virement de section	200 333,71
20	Immobilisations incorporelles,	20 850,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	7 451 316,79
21	Immobilisations corporelles	43 980,00	16	Emprunts et dettes assimilées	-200 333,71
23	Immobilisations en cours	10 228,83			
TOTAL		7 451 316,79	TOTAL		7 451 316,79

BUDGET ANNEXE DECHETS					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
022	Dépenses imprévues	1 380 000,00	002	résultat de fonctionnement reporté	1 986 370,57
023	Virement à la section d'investissement	606 370,57			
TOTAL		1 986 370,57	TOTAL		1 986 370,57
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
21	Immobilisations corporelles	2 406 363,30	021	Virement de la section de fonctionnement	606 370,57
			001	Solde d'exécution de la section	1 954 635,38
			10	Dotations, fonds divers et réserves	558 357,35
			16	Emprunts et dettes assimilées	-713 000,00
TOTAL		2 406 363,30	TOTAL		2 406 363,30

BUDGET ANNEXE CRR					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
022	Dépenses imprévues	5 014,49	002	Résultat reporté	10 014,49
65	Subventions	5 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
TOTAL		10 014,49	TOTAL		10 014,49
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
001	Résultat reporté	1 258 449,22	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
20	Immobilisations incorporelles RAR	44 000,38	10	Dotations Fonds divers Reserves	1 302 449,60
23	Immobilisations corporelles	152 000,00	23	Immobilisations en cours	152 000,00
TOTAL		1 454 449,60	TOTAL		1 454 449,60

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
16	Emprunts et dettes assimilées		001	Résultat reporté	32 139,10
			16	Emprunts et dettes assimilées	-32 139,10
TOTAL		0,00	TOTAL		0,00

Annexe 2 - PPI

Commissions	priorités		2016	2017	2018	2019	2020	Total 2016-2020
Com 1 -	Aide aux communes	Accueil de jour Piray	100 000					100 000
Com 2 -	Aide aux communes	Fonds de concours aux communes (PDU)	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Com 4 -	Aide aux communes	AP/CP Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre	0	150 000	0	0	0	150 000
Com 4 -	Aide aux communes	Fonds isolation	145 000	145 000	145 000	145 000	145 000	725 000
Com 4 -	Aide aux communes	Centre de villages (FDC)	220 000	150 000	180 000	200 000	160 000	900 000
Com 7 -	Aide aux communes	Achat d'instruments et de matériel pour les écoles de musique structurantes et associations soutenues par l'agglomération	0	100 000	100 000	100 000	100 000	400 000
Com 7 -	Aide aux communes	Equipements culturels, sportifs et touristiques de secteurs	150 000	150 000	50 000	50 000	50 000	450 000
Com 7 -	Aide aux communes	Ordiclasse	12 000	200 000	200 000	200 000	200 000	812 000
Com 3 -	Economie	AP/CP Mamières	1 601 121	810 000	400 000	500 000	404 718	3 715 839
Com 3 -	Economie	Andiers	35 000	0	0	0	0	35 000
Com 3 -	Economie	Auxon - Zac Nouvelle Ere	230 000	168 000	107 000	108 000	110 000	723 000
Com 3 -	Economie	Bio innovation	0	2 000 000	1 000 000	0	0	3 000 000
Com 3 -	Economie	FIE et autres subventions	180 000	180 000	220 000	180 000	220 000	980 000
Com 3 -	Economie	Pépinières de Palente	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Com 3 -	Economie	Portes de Vesoul	40 000	390 000	10 000	200 000	300 000	940 000
Com 3 -	Economie	SEM patrimoniale : AKTYA	470 000	470 000	0	0	0	940 000
Com 3 -	Economie	Société Publique Locale : territoire 25	45 855	0	0	0	0	45 855
Com 3 -	Economie	Temis 1: avances au SM PSI	328 000	328 000	328 000	328 000	328 000	1 640 000
Com 3 -	Economie	Temis 1: Subvention d'équipement (rachat de réseaux eau et assainissement)	24 037	47 493	51 482	65 203	74 080	262 295
Com 3 -	Economie	Temis 2: Pôle Santé, subvention d'équipement	813 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 613 000
Com 3 -	Economie	Temis 2: Pôle Santé, achat des voiries	1 280 000	250 000	0	0	0	1 530 000
Com 3 -	Economie	Temis Innovation Maison des Microtechniques	122 000	32 000	32 000	32 000	32 000	250 000
Com 3 -	Economie	Temis 1 : Rachat des voiries	4 929 172	289 657	344 487	670 521	1 000 000	7 234 037
Com 3 -	Economie	Marchaux	0	0	50 000	150 000	130 000	330 000
Com 3 -	Economie	Requalification du site de Palente	0	300 000	500 000	0	0	800 000
Com 4 -	Economie	AP/CP Pépinières d'activités maraichères	97 264	0	0	0	0	97 264
Com 4 -	Economie	Création d'une légumerie	0	0	0	500 000	0	500 000
à définir	Economie	Plateforme technologique sur le futur parc Besançon FC TGV	0	0	0	0	150 000	150 000

Commissions	priorités		2016	2017	2018	2019	2020	Total 2016-2020
Com 3 -	Enseign Sup	COMUE : subvention à la VDB 1ère phase maison du directeur	187 000	0	0	0	0	187 000
Com 3 -	Enseign Sup	Projets enseignement supérieur: COMUE 2ème phase	325 000	0	0	0	0	325 000
Com 3 -	Enseign Sup	Projets enseignement supérieur: Bibliothèque Universitaire Bibliothèque d'Agglomération	0	0	0	1 500 000	1 500 000	3 000 000
Com 3 -	Enseign Sup	Projets enseignement supérieur: maison des chercheurs	0	0	0	1 500 000	0	1 500 000
Com 3 -	Enseign Sup	Projets enseignement supérieur: Plateforme botanique	0	0	500 000	500 000	0	1 000 000
Com 5 -	Habitat	AP/CP Aides à la pierre déléguées	430 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 430 000
Com 5 -	Habitat	AP/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019	565 105	565 105	565 105	565 105	565 105	2 825 525
Com 5 -	Habitat	AP/CP Soutien à la réhabilitation dans le parc public 2013-2019	226 000	500 000	500 000	985 000	985 000	3 196 000
Com 5 -	Habitat	AP/CP Subventions construction logements locatifs 2013-2019	1 100 000	1 150 012	1 150 012	1 150 012	1 150 012	5 700 048
Com 5 -	Habitat	AP/CP Subventions PLH 2008-2012 : Construction	757 115	244 879	194 879	0	0	1 196 873
Com 5 -	Habitat	Participation Etudes Habitat des communes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Com 5 -	Habitat	Soutien à l'accession sociale	125 000	185 000	240 000	250 000	200 000	1 000 000
Com 5 -	Habitat	Soutien à la réhabilitation du parc public avant 2013	268 417	0	0	0	0	268 417
Com 5 -	Habitat	Dépôts et cautionnements	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Com 5 -	Habitat	AP/CP schéma départemental GDV 2013-2019	158 200	200 000	200 000	200 000	200 000	958 200
Com 5 -	Habitat	Aires d'accueil des GDV: renouvellement, mise aux normes, amélioration	45 000	35 000	35 000	35 000	45 000	195 000
Com 5 -	Habitat	NPNRU GLOBAL CONTRAT DE VILLE	400 000	50 000	910 000	1 410 000	2 410 000	5 180 000
	Habitat	Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) Volet urbain	0	0	860 000	1 360 000	2 360 000	4 580 000
	Habitat	<i>dont Volet urbain Planaise</i>	0	0	0	500 000	1 500 000	2 000 000
	Habitat	<i>dont Volet urbain Grèce</i>	0	0	860 000	860 000	860 000	2 580 000
	Habitat	Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) Protocole	400 000	0	0	0	0	400 000
	Habitat	Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) Volet habitat (relogement)	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
Com 3 -	Numérique	Réseau LUMIERE (câblage)	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	1 050 000
Com 7 -	Numérique	Services communs Informatique	1 965 000	805 000	270 000	35 000	35 000	3 110 000
Com 1 -	Numérique	Plan d'information géographique	80 000	50 000	45 000	45 000	45 000	265 000
à définir	Numérique	Smart City - La ville intelligente en matière de mobilités	0	150 000	100 000	100 000	100 000	450 000

Commis- sions	priorités		2016	2017	2018	2019	2020	Total 2016- 2020
Com 2 -	Rayonnement	Participation Infrastructures routières (RN57)	500 000	0	980 000	1 500 000	0	2 980 000
Com 2 -	Rayonnement	AP:CP Itinéraires cyclables	445 000	565 317	0	0	0	1 010 317
Com 2 -	Rayonnement	Nouveaux itinéraires cyclables	0	0	200 000	200 000	200 000	600 000
Com 2 -	Rayonnement	Etudes mobilités	50 000	50 000	40 000	35 000	0	175 000
Com 2 -	Rayonnement	Plan de Déplacement Urbain	0	0	0	0	75 000	75 000
Com 2 -	Rayonnement	Participation LGV 2 ^{ème} tranche (travaux)	0	0	0	0	0	0
Com 6 -	Rayonnement	Valorisation du quartier culturel	300 000	80 000	80 000	80 000	80 000	620 000
Com 7 -	Rayonnement	AP:CP Equipements fluviaux	130 702	236 635	16 499	0	0	383 836
Com 7 -	Rayonnement	Anneau cycliste	0	0	0	0	0	0
Com 7 -	Rayonnement	Circuits pédestres et VTT (Vallée du Doubs)	84 000	0	0	0	0	84 000
Com 7 -	Rayonnement	Etude schéma aquatique	10 000	0	0	0	0	10 000
Com 7 -	Rayonnement	Hébergement de plein-air (aires de camping-cars)	30 000	30 000	40 000	0	0	100 000
Com 7 -	Rayonnement	Port fluvial d'agglomération (gestion des 3 sites grosses réparations,équipements)	31 000	20 000	20 000	20 000	20 000	111 000
Com 7 -	Rayonnement	SM maisons coïtoises Nancray	31 000	31 000	31 000	31 000	31 000	155 000
Com 7 -	Rayonnement	Valorisation du patrimoine (fonds de concours/ plan de gestion UNESCO)	83 300	158 300	158 300	83 300	83 300	566 500
Com 7 -	Rayonnement	Citadelle	77 500	0	250 000	250 000	0	577 500
Com 7 -	Rayonnement	Schéma aquatique : Aménagement plan d'eau structurant à Osselle	0	50 000	600 000	1 600 000	1 600 000	3 850 000
Com 7 -	Rayonnement	Schéma aquatique : réfection bassins existants Chalezeule	0	50 000	1 200 000	2 300 000	0	3 550 000
Com 7 -	Rayonnement	Schéma aquatique : nouvel équipement aquatique	0	50 000	0	500 000	1 000 000	1 550 000
Com 7 -	Rayonnement	Aménagement d'une salle d'escalade	0	200 000	0	0	0	200 000
Com 7 -	Rayonnement	Réserve de Nancray	0	250 000	250 000	0	0	500 000
Com 4 -	Autres	Subventions aux propriétaires dans le cadre du fonds "Air- Bois" de l'ADEME	0	60 000	120 000	160 000	0	340 000
Com 4 -	Autres	Exemplarité des Bâtiments (Energies renouvelables)	150 000	75 000	100 000	100 000	0	425 000
Com 1 -	Autres	Mobilier - informatique - divers travaux	248 000	98 660	99 333	100 020	100 720	646 733
Com 1 -	Autres	Services communs Parc Automobile	56 000	57 120	58 262	59 428	60 616	291 426
Com 1 -	Autres	Aménagement des locaux	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Com 1 -	Autres	Restructuration CTM	0	500 000	1 000 000	0	0	1 500 000
Com 1 -	Autres	Politique immobilière	0	2 500 000	2 500 000	0	0	5 000 000
Com 4 -	Autres	Entretien plateforme bois	0	10 000	0	10 000	0	20 000
Com 2 -	Autres	AP:CP Entrée Est	182 985	0	0	0	0	182 985
Com 2 -	Autres	Contribution au SM Aérodrôme de La Veze	25 000	30 000	30 000	30 000	30 000	145 000
	Provision	PROVISION	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000

Légende :

Style de police normal projets 2016-2020 votés en mars 2015
Style de police gras nouveaux projets